

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5344**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Énergie et génie climatique spécialité Maîtrise de l'énergie et confort dans le bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Bordeaux I (Talence, Gironde) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bordeaux I, Recteur de l'académie, Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Énergie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste en matière de maîtrise de l'énergie et de qualité des ambiances dans les bâtiments. Il prend en compte les notions de valeur d'usage et d'impact environnemental, dans leurs aspects de gestion de l'énergie (« juste choix de l'énergie en juste quantité au juste moment »), de l'application de réglementations en matière de construction, d'énergie et d'environnement, et de normes de qualité, de confort, de sécurité et de santé pour les usagers.

Il conçoit des systèmes en associant dimensionnement et analyse (consommation d'énergie, bilan des rejets thermiques et polluants, gisements d'économie) et apporte son expertise afin de guider le choix de modes d'exploitation et d'équipements économes et propres.

Il établit le bilan énergétique et environnemental des bâtiments résidentiels et tertiaires.

Il propose des solutions pour économiser l'énergie, l'eau, les matières premières et préserver l'environnement.

Il dimensionne et chiffre les équipements, il simule les consommations et établit les temps de retour sur investissement.

Il effectue les choix d'énergie, prépare la négociation d'achat d'énergie et suit les consommations.

Il fait de la veille technologique et suit l'évolution de la réglementation.

Il maîtrise les techniques de communication, l'anglais technique et l'outil informatique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en tant que responsable énergie et fluides dans les entreprises, les collectivités et administrations, comme chargé d'affaire chez les distributeurs ou installateurs, comme conseiller clientèle chez les fournisseurs d'énergie ou d'équipements, ou encore comme consultant en bureau d'études d'ingénierie et de contrôle technique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

1 - Bases scientifiques et communication

2 - Connaissances techniques et économie

3 - Gestion des systèmes énergétiques

4 - Projet tutoré

5 - Stage

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.iut.u-bordeaux1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :